

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
27 Mai 2016**

OBJET : Cession d'un ensemble immobilier à usage de bureaux dénommé "Hôtel de Valbelle" sis 24 Rue Mignet & Rue Lisse Saint-Louis à Aix-en-Provence (13100) au profit de la société Inovalis - Précisions sur l'acquéreur

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'autoriser :

- dans le cadre de la vente de « l'Hôtel de Valbelle » sis 23 rue Mignet à Aix-en-Provence, approuvée par la délibération n°36 du 29 janvier 2016, l'insertion dans le compromis de vente d'une clause de substitution au profit de toute entité dont INOVALIS conservera le contrôle,
- la Présidente du Conseil Départemental à signer le compromis de vente mentionnant ladite clause de substitution, l'acte authentique ainsi que tout autre document se rapportant à cette transaction.

Les autres dispositions de la délibération n°36 du 29 janvier 2016 demeurent inchangées.

Ce rapport ne présente aucune incidence financière autre que celle énoncée par la délibération n°36 du 29 janvier 2016.

Votent pour : Le groupe « Un département gagnant – Les Républicains – UDI-Indépendants de droite » ; Le groupe des élus Indépendants ; Le groupe Communiste et Partenaires ; Le groupe Socialiste Ecologiste ; Le groupe des Elus Socialistes et Républicains ; Mme PUJOL

Vote contre : M. VERANI

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée